

Adult Learning for Older and Retired Workers
L'éducation des adultes et les travailleurs âgés face à la retraite¹

par Elaine Biron, Pierre Doray, Paul Bélanger, Simon Cloutier, Olivier Meyer

Communication présentée aux journées WALL
Toronto, juin 2006

1. Introduction

Cette communication s'inscrit dans une recherche qui vise à mieux comprendre les relations entre les transitions biographiques et la participation à l'éducation des adultes. Le point de départ de la recherche repose sur l'hypothèse que les transitions biographiques peuvent être des moments intensifs de formation. Si tel est le cas, il s'agit de se demander quelle signification la formation prend alors aux yeux des participants, dans ce cas-ci, les personnes âgées et les retraités.

La participation à l'éducation des adultes diminue avec l'âge selon les analyses quantitatives de la participation. Une première diminution est observée chez les travailleurs âgés. Le moment de la retraite constitue un autre moment de réduction de la participation. Tout se passe comme si avec la retraite, le rapport à l'éducation devient secondaire dans la vie quotidienne des individus, quand il ne disparaît pas tout simplement. De plus, quand des personnes retraitées participent à des activités de formation ou d'éducation, elles le font dans des logiques d'action centrées sur les loisirs ou l'adaptation à la vie quotidienne et domestique. Dans un premier temps, la communication explore la diminution de la participation afin de saisir les motifs qui peuvent l'expliquer. Mais il arrive que le changement de statut, le passage de la vie «active» à la retraite crée parfois une demande d'apprentissage. Ainsi, dans un second temps, nous étudions les conditions et les situations qui incitent les retraités à participer à des activités. Il s'agit de savoir quels retraités participent à des activités et quelle est la signification de cette participation en lien avec leur vie quotidienne.

¹ La réalisation de ce texte a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil de recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSHC). Les auteurs veulent aussi remercier Nikunja Népal et Karima West qui ont participé à la mise en œuvre de l'enquête.

2. Le portrait chiffré

Selon les données du sondage WALL, 43% de la population canadienne ont participé à une activité formelle de formation². La participation des retraités à ces activités formelles est plus faible que dans la population en général, et ce quel que soit leur âge. Une baisse de la participation est aussi observable après la retraite : les retraités plus âgés (65 ans et plus) participant encore moins que les « jeunes » retraités (64 ans et moins). Si l'écart entre hommes et femmes est très faible (moins de 3 points) chez les non-retraités et les retraités de 64 ans et moins, le taux de participation des femmes retraitées de 65 ans et plus est plus élevé (6 points) que chez les hommes de la même catégorie d'âge.

Une première explication de la baisse de participation des retraités pourrait tenir à une détérioration de leur situation de santé, ressource qui peut apparaître essentielle pour s'engager dans une activité de formation. Or, sur les trois indicateurs de santé, on peut noter une détérioration de la santé. Ainsi, 6% des retraités de 64 ans et moins déclarent avoir une santé fragile. Cette proportion augmente à 11% pour les retraités de 65 ans et plus. Le deuxième indicateur est le changement de la situation de santé. La proportion de retraité avec une détérioration de l'état de santé passe de 27% à 38%. La proportion de personnes avec un handicap passe de 14% à 19%. Si nous examinons la relation avec la participation, nous notons un certain lien entre participation et santé pour les retraités de 65 ans et plus, les écarts ne sont pas significatifs pour les retraités plus jeunes. La tendance est plutôt d'un léger accroissement de la participation quand la santé s'est détériorée au cours des cinq dernières années et que les personnes déclarent un handicap. En fait, ces résultats laissent penser que les changements dans la situation de santé seraient une source de formation, mais encore faut-il souligner que l'écart est faible. Enfin, si les retraités participent moins que les non-retraités, même cette faible participation continue, à cette étape ultérieure des biographies, varie significativement avec le niveau d'éducation antérieure.

Au niveau de la formation informelle, nous constatons que la grande majorité des individus au travail signale la présence d'apprentissage informel relié au travail, ce dont, par définition, les retraités sont exclus. Les apprentissages informels associés à l'action volontaire varient selon l'étape de la retraite, les retraités les plus âgés en signalant moins. Malgré cela,

² Nous avons utilisé la définition suivante de la participation à l'éducation formelle : est participant toute personne ayant suivi une activité formelle à l'exception des étudiants à temps plein qui n'ont reçu un soutien de leur employeur.

trois retraités sur quatre, qui sont actifs dans les réseaux associatifs, indiquent l'existence d'apprentissage informel. La reconnaissance de formation informelle associée à la vie domestique ou à des domaines d'intérêt général est le fait d'au moins quatre personnes sur cinq quel que soit le rapport à la retraite, bien que les personnes les plus âgées soient toujours moins nombreuses à reconnaître de tels apprentissages

Il est aussi possible d'examiner la participation par un autre biais, celui de la demande insatisfaite et des freins à la participation. Dans l'ensemble, deux personnes sur cinq ont déclaré avoir voulu suivre une formation mais n'ont pu le faire. Cette proportion est plus faible chez les retraités et en particulier chez les retraités les plus âgés. La demande insatisfaite varie aussi selon d'autres caractéristiques individuelles. Ainsi, elle est plus forte chez les femmes que les hommes. Cette demande insatisfaite évolue aussi selon le niveau de scolarité antérieur. Elle est particulièrement faible (moins de 10% des retraités) parmi les personnes qui ont une scolarité élémentaire, elle augmente à une personne sur cinq quand les individus ont un secondaire et elle est généralement encore plus élevée quand les répondants ont réalisé des études secondaires. Globalement, la reconnaissance d'une demande insatisfaite fluctue selon le statut par rapport à la retraite, le sexe et le niveau de scolarité. Ces données révèlent certes une baisse de la demande exprimée au sein des groupes moins scolarisés, mais traduisent aussi un phénomène culturel selon lequel ce sont les individus plus près de la culture scolaire qui tendent à valoriser la formation structurée et qui, en conséquence, tendent à signaler plus fréquemment des demandes insatisfaites.

Un dernier aspect concerne l'identification des freins explicites à la participation. Les différents obstacles n'ont globalement pas le même poids pour les retraités et pour la population en général. L'obstacle le plus fréquemment mentionné au sein de la population des non-retraités est le manque de temps, contrairement aux retraités et surtout aux individus de 65 ans et plus. Par contre, c'est au sein de ce dernier groupe que l'absence de participation pour des raisons de santé ou la présence d'un handicap est la plus fréquente. Près du quart des retraités de 64 ans et moins évoque les problèmes de santé; cette mention est sensiblement plus fréquente chez les retraités plus âgés. La mention des handicaps suit le même modèle. Les freins institutionnels (moment de la formation ne convenait pas et, dans une moindre mesure, les coûts) sont plus fréquemment mentionnés. Pour les retraités, il s'agit de l'obstacle le plus important, car près d'un retraité sur deux l'indique. Pour les retraités de 64 ans et moins, les deux autres freins en importance sont le manque de temps et le coût de la formation. Pour les retraités plus âgés,

l'absence de besoins de formation formelle, comme motif de non-participation, est signalée par près du tiers d'entre eux.

Si la retraite libère du temps, ce dernier n'est pas nécessairement consacré à des activités de formation. En fait, la légitimité de ces dernières comme activités « intéressantes » de retraite fluctue selon l'âge et l'éducation antérieure. Les jeunes retraités participent davantage que la génération précédente. Les retraités plus scolarisés participent aussi davantage que ceux qui ont atteint un niveau de scolarité moins élevé.

3. L'analyse qualitative

Afin de saisir le sens que les individus plus âgés donnent à leur participation à la formation, nous avons analysé la transition à la retraite de quatorze (14) individus en les regroupant selon le niveau de formation formelle antérieure atteint. Cette distinction établie entre la formation antérieure forte et faible nous permet d'observer, au sein des populations plus âgées, des corrélations entre le niveau de scolarisation des individus et le taux de participation à des activités éducatives. La formation initiale est un facteur déterminant de la demande de formation formelle et informelle, elle influence les taux de participation des individus plus âgés. On remarque également, chez les individus âgés peu scolarisés que la maîtrise des compétences de base, en constituant une condition essentielle à l'insertion dans une démarche de formation, contribuerait à modeler le type de transition vécu par les individus. Notre analyse nous permet aussi de vérifier si et comment la participation à des formations formelles et informelles est associée à prise en charge active de la transition par l'acteur et le sens que ce dernier donne à la formation.

Conclusion

Notre objectif était d'étudier les relations entre transitions biographiques et participation à l'éducation des adultes. Au début de notre analyse, nous avons dégagé quatre transitions possibles : les transitions professionnelles, les transitions dans la vie personnelle, les déplacements (immigration et déménagement) et les transitions liées à la santé. Or, en cours de route, nous nous sommes aperçus que la retraite constituait une transition jouant à la fois sur les transitions professionnelles, les transitions liées à la santé et, dans certains cas, les transitions dans la vie personnelle, d'où notre intérêt pour cette dernière. En même temps, cet intérêt nous

obligeait à examiner une question connexe, la participation eu égard à l'âge.

Nous avons défini la participation comme le résultat de la rencontre entre une demande et une organisation de la formation, les deux volets étant socialement construits. L'analyse des données permet d'abord de distinguer entre participation à des activités formelles et apprentissage informel. La première est le fait d'une minorité (un retraité sur cinq pour les retraités les plus jeunes) et la seconde d'une majorité. L'écart entre les deux catégories de retraités est nettement plus élevé dans le cas de la formation formelle que dans celui des apprentissages informels. Globalement, la figure de l'iceberg convient pour représenter la participation à l'éducation des adultes formelle et informelle, soit une partie visible mais minoritaire, la formation formelle, et un section invisible, mais majoritaire, l'apprentissage informelle.

L'analyse a permis de dégager une double influence sur la demande de participation à des activités formelles : celle de l'éducation et celle de la retraite. La participation en situation de retraite est modulée par le niveau d'éducation comme la participation en général : plus on est formé, plus la participation est élevée. Il existe donc une continuité des biographies éducatives du point de vue de l'influence du capital éducatif accumulé au cours des années. Cet effet du capital culturel et éducatif se manifeste en matière de participation à des activités formelles mais aussi de reconnaissance d'apprentissage informel. Les personnes plus scolarisées reconnaissent plus facilement les volets éducatifs associés à différentes activités culturelles ou sociales auxquelles elles s'adonnent, comme le souligne l'analyse qualitative.

L'effet de l'éducation se manifeste aussi sur le mode d'adaptation aux transitions. La retraite constitue en soi une transition mais elle est aussi un moment d'autres transitions comme des changements dans la vie personnelle ou la situation de santé. A cet égard, le contraste entre les retraités avec un bas niveau d'éducation et ceux qui en ont un élevé est frappant. La retraite des uns ne ressemble absolument pas à celle des autres. Les transitions des premiers sont davantage subies, sans que la formation et l'éducation n'apparaissent comme un outil légitime ou tout simplement pertinent. Les transitions des seconds se font de manière plus active et la participation à des activités de formation, qui n'est pas le fait de tous, s'inscrit dans la mise en œuvre d'une retraite loisir.

En même temps, la continuité dans l'accès aux ressources éducatives coexiste avec des logiques différentes d'accessibilité reflétant les nouvelles conditions de vie. Ainsi, les retraités participent moins que les personnes non retraitées. Au sein même de la catégorie « retraités », les

plus âgés participent moins que les plus jeunes. Ceci peut d'abord se comprendre par la coupure avec les ressources éducatives reliées au travail qui comptent pour la grande partie de l'offre actuelle de la formation aux adultes. À cet égard, il faut aussi souligner l'état de santé qui constitue une condition de réalisation stratégique de la participation. Un état de santé précaire est un obstacle individuel, ce que de nombreux retraités le soulignent explicitement. Ceci peut expliquer en partie la plus faible participation des retraités plus âgés. Par ailleurs, l'analyse quantitative indique aussi qu'une situation de santé précaire peut être une source de participation. Il suffit de penser que les adaptations nécessaires pour faire face à la nouvelle situation peuvent se réaliser par le biais de formation formelle ou sont un moment d'apprentissage informel.

Mais il y a plus : comme moment de rupture avec le travail, le passage à la retraite serait aussi une rupture avec la formation car celle-ci est fréquemment identifiée au travail. Les représentations de la retraite, comme moment ou étape de la vie, exclurait l'éducation ou la formation. Nous pouvons nous demander si nous ne sommes pas devant un phénomène analogue à celui qu'Antikainen (1998) a constaté, soit l'existence de représentations générationnelles de la formation. Les représentations seraient davantage associées à des phases de vie. Par ailleurs, il y a modulation selon le niveau de formation. Quand la représentation de la retraite n'exclut pas la participation à des activités, essentiellement chez les personnes les plus éduquées, elle s'inscrit dans une logique de loisir. L'aisance avec le monde éducatif se manifeste aussi par les critiques que plusieurs font au sujet des cours suivis.

Du point de vue l'organisation de la formation, notre analyse ne permet de dégager que des conclusions à partir de l'expérience éducative des individus. A cet égard, nous pouvons nous demander jusqu'à quel point l'organisation de l'offre est adaptée à la condition des retraités. Il existe des offres de formation spécifiques comme les universités du troisième âge mais il semble bien qu'elles ne rejoignent qu'une minorité de retraités. Il est fort plausible qu'elles recrutent parmi les franches les plus scolarisées de la population. En plus, les participants à des activités sont plutôt critiques car insatisfaits des cours suivis. Des recherches plus précises seraient à réaliser pour mieux cerner la dynamique entre la demande et l'organisation de la formation, ne serait-ce pour mieux connaître les potentialités et les limites de cette dernière.